

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 140 (2013)

**Artikel:** La Tène : la collection Schwab (Bienne, Suisse) : la Tène, un site, un mythe 3 : tome 1 : texte  
**Autor:** Lejars, Thierry / Alt, Kurt W. / Jud, Peter  
**Kapitel:** Les produits semi-finis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-836052>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les produits semi-finis

Le Nouveau Musée de Bienne possède deux barres en fer et un bandeau en tôle de bronze (fig. 207). Ce dernier (2771) se présente sous la forme d'un ruban régulier avec des bords droits plus épais que la feuille elle-même. N'ayant pu rapporter cet objet à aucune forme précise connue, nous proposons de voir là une chute de métal destinée à la fabrication de plaques de fourreaux bimétalliques comme l'exemplaire conservé à Berne (BHM 13575)<sup>923</sup>.

Les deux barres en fer s'insèrent dans une série d'objets connus par de nombreux exemplaires. Pour le seul site de La Tène, P. Vouga en a répertorié 23 dont 14 sont conservés à Neuchâtel<sup>924</sup>. Elles se présentent sous la forme d'une barre longue d'une vingtaine de centimètres terminée par une soie de 12 à 14 cm. Les bords légèrement divergents sont également plus épais que la barre elle-même. Leur masse d'environ 600 g s'inscrit dans la norme puisque P. Vouga indique une variation comprise entre 615 et 810 g. Ces barres également qualifiées de « saumons d'épée » ou « *currency bar* » suivant la terminologie des auteurs de langue anglaise<sup>925</sup>, n'ont probablement jamais servi à la réalisation d'épées comme le remarque P. Vouga<sup>926</sup>. En effet, on peut se demander comment à partir d'une telle ébauche on peut forger une épée pesant 500 g sachant que les différents mises au feu s'accompagnent d'une importante perte de matière. Le forgeron devait disposer, comme l'indique A. France Lanord, d'une réserve de métal correspondant au double du poids de l'objet à fabriquer<sup>927</sup>. Dans ce cas, il faudrait envisager l'association de plusieurs de ces barres. Il faut aussi insister sur le fait que, jusqu'à la fin de La Tène moyenne, une part importante de la production du fer est dévolue à la fabrication des armes et plus généralement à l'ensemble des accessoires liés à la guerre et au statut des hommes d'arme. Enfin, il n'est pas anodin de constater, qu'en dépit de ses réserves, P. Vouga associe sur une même illustration les photographies de deux barres présentées de chaque côté d'un tronçon proximal d'épée de dimension sensiblement analogue<sup>928</sup>. Cette association formelle d'un reste d'épée avec des produits semi-finis n'est peut-être pas aussi fortuite qu'il y paraît. L'épée n'apparaît plus ici comme une arme mais comme un rebut, un bout de métal près à être travaillé, comme n'importe quelle autre barre.

Les *currency bars* se présentent sous la forme d'une barre longue d'environ 70 cm, terminée par une douille plus ou moins fermée suivant les cas. Peter Crew qui s'est intéressé aux découvertes insulaires fait remarquer qu'il existe une corrélation étroite entre les dimensions, le poids, la forme

des barres et leurs compositions métalliques<sup>929</sup>. En outre, la diversité des formes suggère selon lui qu'il s'agit de produits régionaux fabriqués à partir de minerais locaux. Beaucoup de ces objets ont été trouvés dans des dépôts. Les spécialistes y voient indifféremment des produits semi-finis ou des instruments pré-monnaies, les deux hypothèses n'étant nullement incompatibles. Dans l'île de Bretagne, selon le témoignage de César (*BG*, V-12-4), des barres de fer d'un poids déterminé circulaient comme objets d'échange avec les monnaies indigènes<sup>930</sup>. Le poids de ces barres semble être, écrit-il, des multiples d'une livre d'environ 309 g qui aurait été en usage chez les Bretons. La taille moyenne correspondant à deux livres, soit 618 g, est aussi la plus répandue. L'enquête demanderait à être poussée afin de vérifier la portée de ce constat. Il semble toutefois que les barres de Bienne (et plus généralement celles de La Tène) avec respectivement 590 et 621 g, puissent être rattachées à un système pondéral de ce type.

Ces barres sont généralement attribuées à une phase tardive de La Tène correspondant aux premiers siècles av. et ap. J.-C. Les exemplaires plus courts comme ceux de La Tène, également nommés « type Wérimont-La Tène », remontent au moins au second siècle av. J.-C.<sup>931</sup>. Pour les époques plus anciennes, nous disposons de peu d'éléments dans la mesure où les ensembles clos parfaitement datés comprenant de tels objets sont particulièrement inhabituels. Aulnat est l'un des rares sites d'habitat à avoir livré plusieurs barres dans un contexte ancien. Les pièces trouvées dans un horizon daté de La Tène B2/C1 se présentent sous la forme de barres à soie, longues d'une cinquantaine de centimètres, larges de cinq et épaisses de deux<sup>932</sup>. Au vu des données d'Aulnat, une datation haute, conforme à celle de l'armement et des fibules, n'a donc rien d'improbable pour la série éponyme.

923 Navarro 1972 : n° 45, 381, pl. XX.3. Navarro (p. 21) en signale un second, inaccessible (inv. IV K 305), probablement conservé à Berlin Est.

924 Vouga 1923 : 29-30.

925 Tylecote 1962 : 206-211; Crew 1993 : 345-350; *Id.* 1995; Cunliffe 1984 : 356-361.

926 Vouga 1923 : 119.

927 France-Lanord 1964 : 319.

928 Vouga 1923 : pl. XLIX.

929 Crew 1993.

930 Déchelette 1914 : 1558.

931 Schaaff 1983 : 95-102; Schäfer 1984 : 163-168.

932 Périchon 1983 : 41-43; Collis 1983 : 51-53.

L'ensemble des barres recueillies sur le site équivaut à un poids total d'une quinzaine de kilogrammes de fer (avec un poids moyen de l'ordre de 600 à 700 g) ce qui est finalement bien peu comparé à la centaine de kilogrammes que représentent les quelque 160 épées dénombrées pour l'ensemble du site. Malgré cela, ces barres représentent une réserve de métal et constituent de ce fait une véritable richesse. Cette matière première prête à l'emploi est finalement soustraite à la consommation. Thésauriser et détourner de leur usage des objets de valeur ou de la matière première n'est nullement surprenant dans un environnement culturel protohistorique<sup>933</sup>. L'histoire de l'or des sanctuaires et des lacs de Toulouse est restée fameuse (Strabon, IV, 1, 13). On pourrait également rappeler à Rome l'exemple de l'or gaulois consacré et déposé au Capitole (Tite Live, VII.15.8). En Grèce comme à Rome, le sanctuaire sert de trésor et les richesses confiées aux dieux peuvent servir en cas de nécessité. Cela dépend bien évidemment du statut juridique des offrandes : biens aliénables de la divinité ou simplement mis à sa disposition. Dans la plupart des cités grecques la composante monétaire des *anathemata* reste minoritaire jusqu'à l'époque hellénistique. L'antique fonds de réserve des cités était constitué principalement de métal brut, précieux ou non, d'objets et de vases de culte<sup>934</sup>. À Rome, l'*aerarium saturni* installé dans le temple de Saturne faisait office de trésor public et l'on y entreposait non seulement les documents officiels de l'État, mais aussi le matériel militaire, des enseignes et du métal destiné à leur fabrication (Tite Live, IV.22.1). Michel Aberson précise que « dans une économie où l'élasticité entre recettes et dépenses devait être presque nulle, la seule fonction d'un trésor de ce genre était précisément limitée à ce type d'objets qui représentaient une valeur métallique propre »<sup>935</sup>. Ces objets provenaient principalement des *manubiae*, c'est-à-dire la partie métallique du butin de guerre.

Sur le site de La Tène, la matière première, même à l'état de produits semi-finis, demeure rare autant que l'on puisse en juger d'après la documentation conservée. Elle se limite au fer, le matériau de base dévolu pour une grande part à la fabrication de l'armement. Le bronze et les autres matériaux, nous l'avons déjà souligné, sont plus rare encore, mais il convient de rappeler la découverte exceptionnelle d'un fragment de torche en or, pesant près de 73 g. L'objet incomplet, qui avait déjà disparu lors de la publication de P. Vouga, laisse supposer que le ou les dépôts de La Tène n'étaient pas dénués de richesses, notamment de matières précieuses, lesquelles font immédiatement penser aux fabuleux « trésors » de Toulouse, connus uniquement à travers les récits des auteurs antiques.

Ces barres ne se rencontrent que très rarement dans les dépôts funéraires<sup>936</sup>, aussi la présence d'un lingot plano-convexe en plomb et cuivre, de 2,5 kg, dans une tombe de guerrier à Léognan en Gironde mérite-t-elle d'être signalée<sup>937</sup>. En Suisse, les barres de type Wérimont-La Tène sont attestées dans les dépôts terrestres de la Tiefenau<sup>938</sup>, et lacustres de Joressant<sup>939</sup> et de la Limmat « Münsterbrücke » à Zurich (treize barres)<sup>940</sup>. Pour les autres régions nous renvoyons aux travaux de U. Schaaff et U. Schäfer déjà cités. Plus récemment, M. Berranger et P. Fluzin (2013) ont publié un article sur la typologie et la circulation des produits semi-finis.

933 Pour la consécration de « richesses », objets précieux et offrandes, voir en particulier Gernet 1982.

934 Ampolo 1989-1990.

935 Aberson 1994 : 191.

936 Berranger 2006 : 215.

937 Boudet 1987 : 92-93, pl. 83-84.

938 Müller 1990 : pl. 27.

939 Schwab 1990 : 218, fig. 8.d.

940 Wyss 1974 : pl. 1 ; Pauli 1991 : 133.

N° inventaire	matériau	L.	L. soie	larg. max.	épaisseur	épaisseur bords	poids
2730	fer	353	132	46	13	15	621,0
2731	fer	345	125	48	10	15	590,0
2771	bronze	320	–	49	1/5 <sup>e</sup> mm	3	70,4

Fig. 207 : Tableau synthétique des poids et mesures des produits semi-finis.